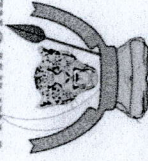


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP  
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 088/2024

A LA SOCIETE ADAPA SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 052/027/CGPMP-MSP/GOUV/2022, conclu avec le Ministère de la Santé, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions sept cent trois mille deux cent un, vingt-trois centimes (USD 3 703 201,23) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains vingt-cinq mille neuf cent vingt-deux, quarante-un centimes (USD 25 922,41), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 22/05/2024.

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général ad  
Benoît Mikat Klembe